

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2015

**Présents** : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE Jean-Claude LOYEZ, Stéphane PACCARD, Philippe ROISINE Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

**Absents (excusés)**: Frédéric GILSON, Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI.

Julie LATHUILLE est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1) Approbation compte-rendu de la dernière séance
- 2) Office de tourisme :
  - Classement catégorie III
  - Convention pluriannuelle d'objectifs
- 3) Finances : rémunération stagiaires

- 4) Vente de coupes de bois 2016
- 5) Voirie : limitation tonnage de la route
- 6) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Office de tourisme Thônes Val Sulens convention pluriannuelle d'objectifs	Avis favorable	
2	Office de tourisme classement catégorie III	Avis favorable	
3	Indemnités stagiaires	Avis favorable pour 50 € par semaine	
4	Etat d'assiette des coupes 2016	Avis favorable en indiquant dans le cahier des charges : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidange des bois par porteur</li> <li>- Vidange des bois par temps sec</li> <li>- Respect de la limitation du tonnage des voies communales</li> <li>- Respect de la conduite d'eau privée le long de l'accès</li> <li>- Prix de retrait à 45 € le m3</li> </ul>	
5	Limitation de tonnage sur les voies communales	Avis favorable pour limiter à 32 tonnes sur les voies communales suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Route du Mont</li> <li>- Route de la Perrière</li> <li>- Les Pruniers</li> <li>- Montaubert</li> <li>- L'Hermite la Sauffaz</li> <li>- Le Bois Berger</li> <li>- La Bottière la Combe</li> </ul>	

6 a)	Proposition d'achat de terrain au Col du Marais remblayé et non plus en terrain naturel	Avis favorable pour 20 € le m <sup>2</sup>	
6 b)	Maîtrise d'œuvre pour les travaux de déplacement de la colonne d'eau à l'Adevant	Avis favorable pour le cabinet Hydrétudes	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
5	Limitation tonnage voirie	Le Maire	Prend des arrêtés par voie communale concernée Prévoit les panneaux de voirie adaptés		
6 d)	Vœux de la commune	Le secrétariat	Prépare des cartons pour les invitations. Elles seront déposées aussi dans les boîtes aux lettres des habitants.		

### 2. Office de tourisme Thônes Val Sulens

Le Maire présente les statuts, la convention d'objectifs de l'Office. Il convient maintenant de renouveler le partenariat avec cette structure.

Le classement en catégorie III de l'Office est valable 5 ans. Il convient de demander son renouvellement.

### 3. Finances : indemnités stagiaires

Il y a eu deux stagiaires dans les services municipaux : une au secrétariat de mairie en stage découverte du collège et un au service technique dans le cadre de la maison familiale de l'Arclosan.

### 4. Etat d'assiette des coupes pour 2016

Le Préfet de Région a refusé la délibération communale indiquant le report des coupes pour 2016.

Il convient de reprendre une décision.

### 6. Informations et questions diverses

#### *a) Achat de terrain au Col du Marais*

Le propriétaire actuel a la possibilité de faire remblayer son terrain et la partie qu'il souhaite revendre à la commune.

#### *b) Déplacement de la colonne à l'Adevant*

Plusieurs offres ont été déposées.

Cabinet Montmasson : 4500 € HT pour 30000 € HT de travaux estimés

Cédric Daviet : 3600 € HT (12 %) pour 30000 € HT de travaux estimés

Profils études : 3500 € HT (14 %) pour 25000 € HT travaux estimés

Réalités environnement : 3000 € HT (20 %) pour 15000 € HT travaux estimés

Hydrétudes : 1610 € HT (7 %) pour 23000 € HT travaux estimés.

Dans l'acte d'engagement il est spécifié que la variation des honoraires ne peut dépasser 15 %.

#### *c) Décorations de Noël.*

Remerciements.

#### *d) Travaux*

- L'entreprise Beber TP a réalisé les travaux aux Hermites.

- le traitement UV est fini : la lampe ne fonctionne pas. Il sera mis en route début janvier.

- les vœux de la CCVT auront lieu le 15/01/2016 à La Clusaz.

- les vœux de la commune auront lieu le 22/01/2016 à 20h00.

#### *e) Coupes affouagères*

Elles ont été marquées il y a une quinzaine de jours. Le tirage au sort va être prochainement réalisé.

#### *f) Transports scolaires*

Jean-Paul Amoudry a rencontré le Maire et une habitante de la Sauffaz pour le problème de l'arrêt de car à la Sauffaz.

Monsieur Gomez responsable de la sécurité des routes pour le Conseil Départemental a été contacté.

Le coût à l'année de cet arrêt est estimé à 26000 €.

3 solutions :

- Prise en charge par la commune
- Le Conseil Départemental peut aider à financer à hauteur de 40 % un mini bus. Qui paie les chauffeurs ?
- Une surlargeur peut être créée en face de la Sauffaz.

*g) Projet école*

Pour l'instant la commune du Bouchet-Mont-Charvin n'a pas pris de position officielle. Une réunion sera organisée début janvier entre les deux commissions communales.